



Séance Du 23 février 2017
COMPTE-RENDU

Directrice : **Lori MAGUIRE**

Responsable administrative et financière : Kerstin SCHWEIZER-LAURENTIN

Nombre de voix : 17 voix, dont 14 présentes et 3 représentées.

N.B. : le quorum est de 14 membres pour un total de 27.

Collège A		Collège B		Personnalités	
Rémy BETHMONT	P	Abdenour BENANTAR	P	Christiane DEUSSEN	EXC
Françoise CREMOUX	P	Celia BENSE	REP	Tom HENEGHAN	EXC
Brigitte FELIX	P	Fanny CHAGNOLLAUD	P	Jean Lucrezia	EXC
Enrique FERNANDEZ	REP	Diego VECCHIO	P	Myra PRINCE	EXC
Lori MAGUIRE	P	Sabine MONTAGNE	EXC	Delphine ROUALET	EXC
René-Marc PILLE	REP	Stéphane VANDERHAEGHE	P	Juliette SEYDI	EXC
Usagers titulaires		Suppléants correspondants		Collège BIATOSS	
Takfarinas ALIK		Lilia OTMANI		Edouardo GONZALEZ	P
Massinissa DJAZAIRI		Leslie MONTAGUANO	Pilicita	Thomas FORTI	P
NON POURVU		NON POURVU		Félix GIUDICELLI	P
NON POURVU		NON POURVU		Françoise DUMESNIL	P
NON POURVU		NON POURVU		Adeline BAQUET	P
Membres de droit (non-votant)				Fatima LAMALI	P
Lori MAGUIRE (Directrice)	P				
Kerstin SCHWEIZER-LAURENTIN	P				

Secrétaire de séance : Thomas FORTI

Invités :

Susan Ball, Responsable de formation MC2L
 Vincent Broqua, Responsable de formation LLCER Anglais
 Isabel Desmet, Responsable du département du Portugais
 Mathieu Guidère, Responsable de formation LLCER Arabe
 Gwenaëlle Loquerie-Hacquard, Service Communication de l'Université
 Marie-Ange Maillet, Responsable de formation LEEI
 Marion Mainfray, Responsable du Service Communication de l'Université
 Myriam Ponge, Responsable de formation MC2L
 Gerhard Schmezer, Direction CDL

Ordre du Jour :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 19 janvier 2017
2. Point du Service communication
3. Point d'information de la Direction
4. Demande de Cesare Cuttica
5. Point sur le Budget 2017 et HCO année universitaire 2017-2018
6. Groupe de travail Répartition HCM/ HTD
7. Conseils de Perfectionnement
8. Critères d'admission
9. Réorientations
10. Récapitulatif planning jurys session 1 et session 2
11. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 19 janvier 2017

Avec la modification qui dit que Stéphanie Burrows ne travaille pas en UFR économie mais en UFR communication, le compte-rendu est voté à l'unanimité.

2. Point du Service communication

Kerstin Schweizer-Laurentin passe au point d'information concernant le service communication, dont deux membres sont présents aujourd'hui afin de présenter leur service. Marion Mainfray présente les activités du service communication. Ce service souhaite densifier le lien avec les composantes.

Elle souhaite que toutes les bonnes actions des composantes lui soient transmises afin de mettre en avant l'université Paris 8.

Il existe déjà un magazine intra P8, mais ils souhaitent développer un magazine à destination de l'extérieur : faire un vrai magazine avec des dossiers de fond, spécialisés. Ce projet-là ne pourra se faire sans lien avec les composantes, ne serait-ce que pour le contenu de ce magazine.

Elle conseille de n'utiliser pas le terme UFR 5, car nous sommes la dernière UFR à utiliser ce terme : il faudrait mieux dire UFR langues. Des discussions débutent sur le terme adéquat à utiliser, puisque « langues » est trop restrictif. On dérive sur l'appellation de l'UFR, puis sur les problèmes de maquettes, et donc sur les intitulés de cours, et donc sur la saisie des plans de services. Les débats continuent, notamment entre Abdennour Benantar et Vincent Broqua.

Fatima Lamali souhaite densifier les liens avec le service communication, afin que les étudiants des autres UFR puissent avoir les informations en temps et en heure.

3. Point d'information de la Direction

Lori Maguire rappelle la date du Conseil d'UFR du mois de mars et informe de la nécessité du changement de la date du conseil d'avril. Le conseil du mois de mars aura lieu jeudi 23 mars à 9h30, le Conseil du mois d'Avril aura lieu le jeudi 27 avril à 9h30.

Kerstin Schweizer-Laurentin informe du fait que dans le cadre de la campagne d'emploi BIATSS deux postes ITRF seront ouverts au concours : le poste de responsable de la scolarité, poste d'Assistant Ingénieur (Catégorie A) et le poste de secrétaire pédagogique, poste de technicien en gestion administrative (Catégorie B).

Concernant les plans de service, Kerstin Schweizer-Laurentin confirme que les plans de service papiers ont été transmis au SPTE et sont en cours de saisie. La problématique de la lisibilité du Centre de Langues a été clairement relevée dans le cadre des soucis de saisie des heures de services, car le SPTE ne savait pas identifier ce qu'était le Centre de Langues. La question qui revenait régulièrement, selon les services indiqués, était de savoir identifier de quelle formation il s'agissait, le CDL n'étant pas identifié en tant que tel dans Apogée. Les enseignants seront recontactés courant avril par le SPTE avec des indications précises concernant la modification (si nécessaire) et validation finale de leur plan de service de l'année 2016-2017.

La direction lit la lettre de démission de M. Benantar de plusieurs de ses fonctions. M. Benantar a occupé de nombreuses fonctions au sein de l'UFR et de ses formations et s'est vu traiter de grandes quantités de dossiers : il va falloir dès maintenant identifier les personnes qui vont reprendre le travail qu'il effectuait. Il faut remplacer M. Benantar sur les interfaces suivantes : jurys et commissions pédagogiques de la LEA, Candidatures Paris 8 et Campus France.

Abdennour Benantar indique que lorsqu'une personne est désignée pour une tâche, personne n'a aucun pouvoir pour lui faire faire ces tâches. Vincent Broqua déplore le fait que les personnes désignées ne fassent pas leur travail. Lori Maguire se demande si les départements concernés par ces remarques ne devraient pas finalement être rattachés au LEA et « disparaître ».

Les membres du Conseil d'UFR demandent à ce que la direction de l'UFR contacte chaque responsable de département et les briefe sur leurs tâches administratives en conséquence.

Marie-Ange Maillet indique qu'il y a les mêmes problèmes avec la LEEI, mais à moindre mesure.

Mathieu Guidère propose qu'un enseignant chercheur qui a son service en LEA (ou autre) assure un minimum de tâches concernant ce département. Beaucoup des membres du conseil corroborent.

La discussion s'oriente vers les problèmes d'heures complémentaires non rémunérées. Kerstin Schweizer-Laurentin insiste sur le fait que seulement des heures complémentaires déclarées et d'ailleurs validées auparavant pourraient être rémunérées. Des heures non déclarées ne seront bien évidemment jamais rémunérées. Les membres s'accordent sur l'inflation des tâches administratives échues aux enseignants chercheurs. Brigitte Félix propose qu'on réfléchisse sur les tâches qui pourraient être mutualisées et/ou abandonnées.

Kerstin Schweizer-Laurentin et Lori Maguire indiquent qu'on peut demander des postes BIATSS aux campagnes d'emplois pour réorganiser et soulager les tâches administratives. Françoise Crémoux dit qu'il faudrait réorganiser la gestion des mails et leurs réponses : ne pas se contacter le week-end. Elle propose de mettre en place une charte inter-UFR pour cadrer cela.

La direction de l'UFR informe l'ensemble des membres du Conseil d'UFR du fait que dans un contexte d'agressions verbales, physiques, de dommages continus de matériels et du patrimoine, une cellule crise sécurité et sûreté a été mise en place suite à des séances d'urgence du CHSCT. La lettre de la Présidence est lue.

La direction informe également de la mise en place d'un pôle mission et colloques. Des réunions entre représentants de composantes et de services ont eu lieu afin de rassembler de manière constructive tout dysfonctionnement vécu. Une réunion avec les services centraux a également eu lieu. La Direction de l'UFR informera de la suite de l'affaire.

Kerstin Schweizer-Laurentin rappelle les résultats des élections aux collèges BIATSS et USAGERS et souhaite notamment la bienvenue à la nouvelle collègue BIATSS, Adeline Baquet. La présente séance du Conseil d'UFR est sa première. Les représentants étudiants élus ne sont malheureusement pas présents.

Pour ce qui concerne la mise en place de emploi du temps 2017-2018 Thomas Forti recueillera les informations d'ici la mi-avril/début mai pour pouvoir travailler sur l'emploi du temps ensuite, et pouvoir délivrer une version définitive en juillet 2017. Cette mise en place est étroitement lié aux résultats des groupes de travail « calendrier » et « gestion des services » mis en place par le DGS. La direction de l'UFR tiendra au courant de l'avancement du travail de ces groupes et transmettra toute information relative à la mise en place du calendrier de base et à la saisie des heures prévisionnelles des services enseignants dès disponibilité. Pour le moment il n'y a pas eu de vote de calendrier à échelle de l'Université.

En ce qui concerne les plans de service, Lori Maguire demande un vote de soutien parce qu'elle n'a pas validé les plans de service d'Hébreu car les cours sont mutualisés entre licence et master, et que les répartitions CM TD ne sont pas bien équilibrées. Le conseil vote son soutien à l'unanimité.

Kerstin Schweizer-Laurentin résume le résultat de la réunion bilan apogée qui a eu lieu en présence de la RAF, la responsable de la scolarité de notre UFR et les responsables du Département d'Anglais. Après avoir remonté les problèmes rencontrés à la cellule Apogée il a été convenu de prévoir des tests d'inscriptions pédagogiques via le web bien avant le lancement officiel des IPWeb. Cela permettra alors d'être dans une démarche plus positive que celle de la simple résolution de problèmes une fois les IPWeb en cours.

4. Demande de Cesare Cuttica

La direction de l'UFR présente la demande de Cesare Cuttica, qui est de prolonger en détachement d'encore une année ses recherches à l'Université d'Erfurt. Cesare Cuttica demande le renouvellement de sa demande et son acceptation par les membres du Conseil d'UFR. Lori Maguire suggère, sous réserve d'acceptation de la demande de Cesare Cuttica par le Conseil d'UFR, de demander un ATER sur ce poste. Le Conseil vote le renouvellement de sa demande à l'unanimité.

5. Point sur le Budget 2017 et HCO année universitaire 2017-2018

Kerstin Schweizer-Laurentin confirme le Budget affecté à l'UFR est de 352 000€. Elle indique qu'il y a eu une baisse notable de 10% en crédits de fonctionnement, et que cette baisse est valable pour toutes les UFR et tous les services. Il n'y a pas eu de baisse de crédit concernant les heures complémentaires sur ce qui avait été demandé lors du dialogue budgétaire et détaillé dans une réunion avec la directrice du Budget. Le renouvellement des salles informatiques nous a été accordé en crédits d'investissement.

6. Groupe de travail Répartition HCM/ HTD

Lori Maguire demande la création d'un groupe de réflexion sur la répartition CM/TD pour les prochaines maquettes. Les thèmes évoqués seront notamment le roulement des heures sur trois ans pour débloquer une partie sabbatique. Lori Maguire adressera un message détaillant sa proposition de points d'ordres du jour de ce groupe de travail par messagerie électronique.

7. Conseils de Perfectionnement

La constitution des Conseils de Perfectionnement doit être confirmée pour cette année en prenant en compte les départs d'étudiants siégeant dans le Conseil des Licences et Masters. Lori Maguire lit les membres des deux Conseils de l'année dernière. La liste des nouveaux membres doit être disponible pour le prochain Conseil d'UFR qui aura lieu le jeudi 23 mars 2017, et ce, afin que l'ensemble des membres puisse être voté ce jour-là. Un doodle permettra de fixer les dates de la tenue des deux Conseils de Perfectionnement dans la suite.

8. Critères d'admission

Le tableau indiquant les critères d'admission des différents Masters de l'UFR a été mis en place et est soumis au vote. La CVFU statuera ensuite sur ce document approuvé par le Conseil d'UFR. Après débats, quelques corrections sont apportées au document et, sous réserve des modifications évoquées, ce tableau est accepté à l'unanimité (tableau en annexe).

9. Réorientations

Françoise Dumesnil résume la situation.

10. Récapitulatif planning jurys session 1 et session 2

Françoise Dumesnil fait le point sur le planning des jurys de cette année universitaire. Le jury de la S1 aura lieu le 22 mai et le jury de la S2 aura lieu le 27 juin. Les pré-jurys doivent alors avoir lieu avant. Il est rappelé que la saisie de notes de la S1 est prévue pour la période du 9 au 14 mai et de la S2 pour la période du 15 au 20 juin.

Françoise Dumesnil indique qu'il y aura un jury en septembre pour les masters.

11. Questions diverses

Lori Maguire rappelle la réunion des responsables de formation qui aura lieu le 30 mars et insiste sur la présence de chacun à cette réunion.